



Solidaires, unitaires, démocratiques

09/02/2005 - N°9

RENAULT
Guyancourt - Aubevoye
1, Avenue du golf
78288 Guyancourt Cedex
API : TCRM023



80/82 Rue de Montreuil 75011 Paris
☎ :01 43 73 91 94

RESTAURATION - RAPPEL

**BOYCOTT des restaurants Avenance
et sandwicherie Paul**

Le Jeudi 10 Février 2005

- Pour exiger de la direction qu'elle tienne parole,
- Pour une restauration de meilleure qualité à un prix identique que la Sodexho.

**Rassemblement dans la ruche à 12h30 afin
de décider des suites à donner.**

> Trois questions aux Ressources humaines

Avenance reprend la restauration sur le Technocentre, quelles modifications cela va-t-il entraîner pour les convives ?
Le but recherché est d'améliorer la qualité de la prestation restauration en diversifiant le choix offert au client sans augmentation de prix. Des efforts importants sur la qualité des repas et du service ont été demandés à notre nouveau prestataire. Les salariés du Technocentre ont d'ailleurs été informés des propositions d'Avenance dès la mi-décembre.



REMUNERATIONS

On nous ressasse sans arrêt que la réduction du temps de travail pénalise les entreprises, la France ne travaille pas assez...

Lorsque l'on regarde les bénéfices des entreprises, on est en droit de s'interroger.

A l'exemple de Renault où les bénéfices ont augmenté de + 43%, les « dites » 35 heures ont amené une flexibilité tout azimut. On ne compte plus les samedis travaillés (1 samedi travaillé = 1 jour dans le capital temps du salarié). Ensuite lorsque la production baisse, la direction met le salarié en congé (le salarié paye ses congés), l'entreprise, elle, ne paye rien.

Pour les salariés de Renault c'est peut-être le sourire, mais pour des milliers de salariés sous traitants ou intérimaires, c'est la soupe à la grimace, alors qu'ils participent au fonctionnement de l'entreprise. SUD met en garde les salariés de Renault car bon nombre des sous traitants actuels étaient « Renault » il y a quelques temps. Et cela peut changer très vite, exemple les salariés de la DTSI.

Intéressements

Il faut tout de même rappeler qu'en France aujourd'hui 10 à 20% des rémunérations sont composés d'intéressements. Ces intéressements ne sont pas assujettis aux cotisations (sécurité sociale, caisse de retraite...). C'est l'un des éléments de la baisse des différentes caisses. Pour renflouer ces caisses, on fait payer les salariés mais pas les patrons, ce qu'on appelle un transfert de charge.

Pour rappel, le solde de l'intéressement entreprise : 210.33€ pour 150€ de salaire brut.

Salaires

On nous a annoncé pour les AGS :

- 1.5% au 01/02/05 avec un talon de 20€
- 0.6% au 01/10/05

En réalité sur l'année pleine, c'est une augmentation de 1.56% que nous aurons. Cela ne couvre pas l'augmentation du coût de la vie, pour tous ceux qui ne toucheront pas le talon de 20€.

Pour SUD, nous sommes loin du compte. Pour beaucoup de salariés les AGS sont la seule augmentation de l'année, par exemple pour les salariés âgés de plus de 50ans ils n'ont pas d'augmentation et sont au maximum de l'ancienneté.

Voilà pourquoi SUD revendique 230€ pour tous chaque mois sur le salaire de base.